



## Conduite d'engin : Engins concernés

Avril 2021

**Les engins de chantiers à conducteur porté ou télécommandés** – Recommandation R482 (remplace R372 modifiée) :

CATÉGORIES CACES	ÉQUIPEMENTS
A	<b>Tracteurs et petits engins de chantiers mobiles</b> : tracteur agricole <100cv, mini-pelle, petits compacteurs <6T, mini-chargeuse
B1/B2	Engins d'extraction ou de chargement à déplacement séquentiel : pelles, engins de forage...
B3	Engins Rail-Route à déplacement séquentiel.
C1	Engins de chargement à déplacement alternatif : chargeuse, chargeuse-pelleteuse...
C2	Engins d'extraction à déplacement alternatif : tracteurs à chenille >6T, bouteurs...
C3	Engins de réglage à déplacement alternatif : niveleuse
D	Engins de compactage à déplacement alternatif : compacteur
E	Engins de transport ou d'extraction transport : tracteurs agricoles (>100cv), tombereau...
F	Engins de manutention : chariot élévateur de chantier ou tout terrain
G	Déplacement, chargement, déchargement, transfert d'engins, maintenance, démonstration, essais

**Les équipements de levage :**

- Grues mobiles - Recommandation R483 (remplace R383 modifiée)

CATÉGORIES CACES	ÉQUIPEMENTS
A	Grue routière (sur porteur ou automotrice) à flèche treillis
B	Grue routière (sur porteur ou automotrice) à flèche télescopique

- Les ponts roulants et portiques – Recommandation R484 (nouveau 2020)

CATÉGORIES CACES	ÉQUIPEMENTS
1	Pont roulant ou portique à commande au sol
2	Pont roulant ou portique à commande en cabine

- Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant – recommandation R485 (nouveau 2020)

CATÉGORIES CACES	ÉQUIPEMENTS
1	1,2m < Hauteur de levée < 2,5m
2	Hauteur de levée > 2,5m

- Les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) – Recommandation R486 (remplace R386 modifiée)

CATÉGORIES CACES	ÉQUIPEMENTS
A	- Elévation verticale
B	- Elévation multidirectionnelle
C	Utilisation hors production (chargement, déchargement...)

- Grues à tour - Recommandation R487 (remplace R387 modifiée)

CATÉGORIES CACES	ÉQUIPEMENTS
/	Grues à tour à montage automatisé
/	Grues à tour à montage par éléments

- Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté – Recommandation R489 (remplace R389 modifiée)

CATÉGORIES CACES	ÉQUIPEMENTS
1A	Transpalettes à conducteur porté (levée < à 1,2m)
1B	Transpalettes à conducteur porté (levée > à 1,2m)
2A	Chariots tracteurs, chariots à plateau porteur de capacité < 2000 kg
2B	Chariots tracteurs, chariots à plateau porteur de capacité < 25000 kg
3	Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité < 6000 kg
4	Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité > 6000 kg
5	Chariots élévateurs à mât rétractable
6	Chariot élévateur à poste de conduite éleuable (>1,2m)
7	Déplacement, chargement, déchargement, transfert, maintenance, essais

- Grues auxiliaires de chargement de véhicules – Recommandation R490 (remplace R383 modifiée)